

Délibération n°19.06

L'AN deux mille vingt et un, le mardi 28 septembre,
le conseil communautaire, convoqué le 22 septembre 2021
s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes,
sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
60

**Nombre de conseillers
en exercice :**
60

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
59

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
22 septembre 2021

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
06 octobre 2021

**Objet : Rapports annuels
retraçant l'activité des EPCI
auxquels Riom Limagne et
Volcans adhère :
Syndicat du Bois de l'Aumône
(SBA) : rapport d'activités
2020 et rapport sur le prix et
la qualité de la gestion des
déchets**

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Héléne, M BIGAY Bertrand, M BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MICHEL Didier, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, M WEINMEISTER Nicolas, **titulaires.**
Mme PEREIRA-OLIVEIRA Elodie, Mme GRENIER Arlette, ROUGANNE Béatrice, **suppléantes.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric
- M DESMARETS Pierre a donné pouvoir à Mme BERTHELEMY Héléne
- M IMBERT Didier a donné pouvoir à M MAGNET Fabrice
- M MESSEANT Jean-François a donné pouvoir à Mme ABELARD Nathalie
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie a donné pouvoir à M CHASSAING Pierre
- Mme NIORT Nathalie a donné pouvoir à M BOUCHET Boris
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M JEAN Daniel
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M BRAULT Charles
- M THEVENOT Laurent a donné pouvoir à M DERSIGNY Eric
- Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne

- M AYRAL Jean-Paul, conseiller communautaire unique de Malauzat, remplacé par Mme PEREIRA-OLIVEIRA Elodie, conseillère communautaire suppléante
- M BARBECOT Jacques conseiller communautaire unique de Pulvérières, remplacé par Mme GRENIER Arlette, conseillère communautaire suppléante
- M MELIS Christian conseiller communautaire unique de Enval, remplacé par Mme ROUGANNE Béatrice, conseillère communautaire suppléante

Absent :

- M BEAURE Nicolas

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M GRENET Roland

Rapport n°19.06 - Rapports annuels retraçant l'activité des EPCI auxquels Riom Limagne et Volcans adhère :
Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) : rapport d'activités 2020 et rapport sur le prix et la qualité de la gestion des déchets

Vu le Code Général des Collectivité territoriales et notamment les articles L 5211-39 et D 2224-1 ;
Vu l'arrêté préfectoral n°17-02555 portant transformation de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans (RLV) en communauté d'agglomération ;
Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV) ;
Vu les statuts du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) ;

Considérant le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers transmis par le SBA ;
Considérant que le rapport transmis par le SBA a été présenté à la Commission local des services publics locaux réunie le 15 septembre 2021 ;

Le conseil communautaire, sur proposition du Président, prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers annexé, établi par le SBA, pour l'exercice 2020.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 29 septembre 2021***

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).



SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE

RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DE SERVICE PUBLIC
synthèse

2020

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20210928-DEL202109281706-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

2020 : Faits marquants sur fond de crise sanitaire

- **Du 17 mars au 11 mai** : la France est confinée pour lutter contre la propagation du COVID-19. Les services du SBA s'organisent. Toutes les tournées seront assurées durant cette période grâce à la mobilisation des agents. Le **27 avril** : les déchèteries ouvrent progressivement après plus de mois de fermeture.
- **10 septembre** : Le SBA est labellisé TERRITOIRE ECONOMIE CIRCULAIRE Après avoir obtenu le label Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet en 2014, un pas de plus est franchi, grâce aux nombreuses initiatives déployées ici et là.
- **17 septembre** : le nouveau comité a élu Lionel CHAUVIN Président du SBA ainsi que 8 Vice-Présidents. Le Bureau intègre une plus grande représentativité des EPCI.





Le territoire

6 EPCI

121 communes pour une
superficie de 1 524 km²

population

163 345 habitants



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20210928-DEL202109281706-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

COVID19 et impacts sur la collecte

L'évolution des quantités de déchets 2019/2020

		Tonnage	kg/hab
Ordures ménagères et assimilés	Ordures ménagères	+ 4,3%	+ 3,5%
	Collecte sélective	- 0,3%	- 1%
	Biodéchets	- 21,9%	- 22,5%
	Verre	+ 8,2%	+ 7,4%
	Total	+ 3,7%	+ 3,0%
Déchets issus des déchèteries	Végétaux	- 15,9%	- 16,6%
	Mobilier	+ 27,6%	+ 26,7%
	Gravats	- 32,5%	- 33%
	Non recyclable	- 14%	- 14,6%
	Total	- 16,8%	- 17,5%
Déchets ménagers et assimilés		- 6,9%	- 7,6%

71 087 tonnes de déchets ont été collectées en 2020, soit 435,2 kg/hab.

- 146,1kg/hab d'ordures ménagères
- 47,3kg/hab de collecte sélective
- 37,3kg/hab de verre
- 200,2kg/hab en déchèteries
- 2,3kg/hab de bio-déchets
- 2kg/hab de papiers et cartons

Les évolutions constatées témoignent de l'année particulière qu'a été 2020 : confinements synonymes de présence quasi permanente au foyer, activités économiques très ralenties, écoles fermées, généralisation du télétravail, chômage partiel... Les usagers du SBA ont produit plus de déchets. Avec la fermeture des déchèteries, les tonnages collectés en déchèteries sont en baisse en 2020.



En 2020,
je sors mon bac vert une fois par mois (40 apports en PAC)
je sors mon bac jaune tous les mois et demi (25 apports en PAC)



Réduction des déchets et optimisation du service

Un travail constant de recherche et d'optimisation pour faire évoluer les services et maîtriser les dépenses :

- Schéma directeur de collecte : collecte alternée (le bac vert collecté une semaine sur deux), Points d'Apports Collectives, collecte des bio-déchets et compostage,
- Plan d'investissements pour moderniser le service : schéma directeur des déchèteries, renouvellement des véhicules, ...

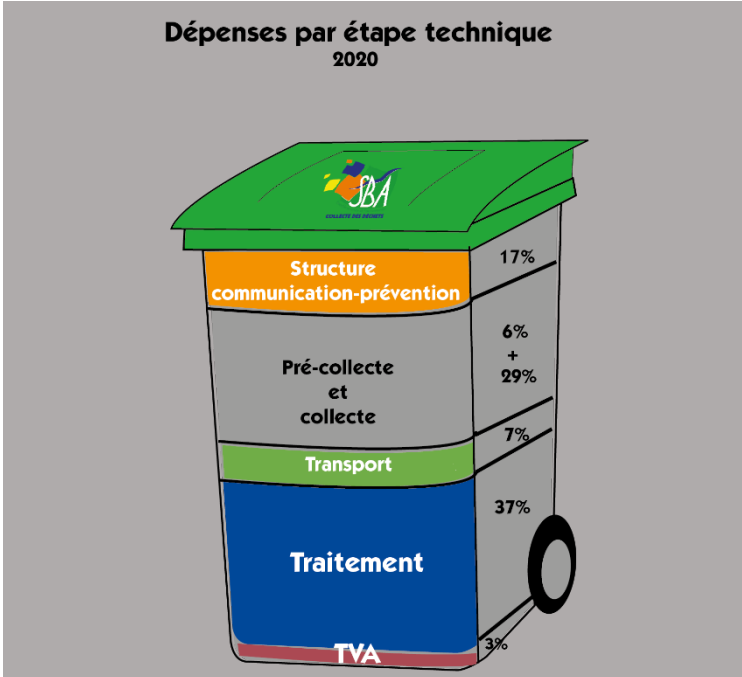
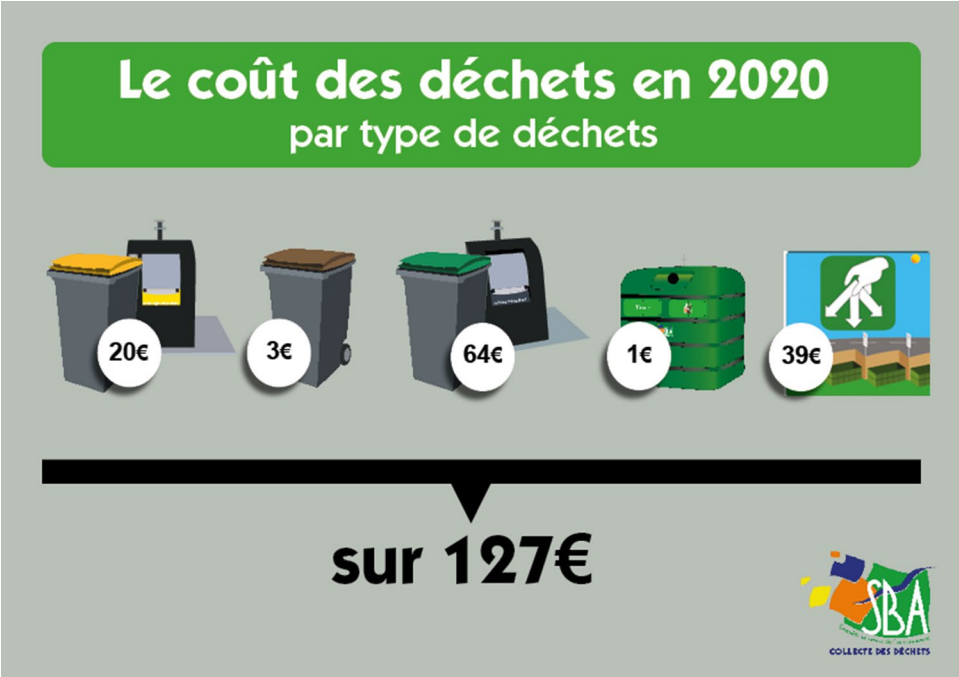
Accompagner les usagers vers la réduction de leurs déchets :

- Démarche d'Écologie industrielle et territoriale
- Étude pour la création d'une ressourcerie sur le bassin de RIOM
- Gestion des déchets organiques : compostage, jardinage au naturel, projets de poulaillers individuels ou collectifs
- Tarification incitative
- Service éco-citoyenneté : 9 ateliers DIY, 12 interventions ludiques et pédagogiques en centre de loisirs ; 9 composteurs collectifs installés, 1 733 élèves sensibilisés, 30 éco-manifestations accompagnées.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20210928-DEL202109281706-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021



Les coûts de gestion de nos déchets



- Le coût des traitements des ordures ménagères est plus de 3 fois supérieur au coût de traitement des emballages recyclables. Il est donc important de réduire notre production d'ordures ménagères en triant plus, pour recycler plus !
- En 2020, le coût de traitement représente 8 667 364 euros, soit 37% du coût de gestion des déchets.

Agence de Service Régional en Préfecture
 069-200070753-20210928-DEL202109281706-DE
 Date de télétransmission : 04/10/2021
 Date de réception préfecture : 04/10/2021

Les coûts de gestion de nos déchets

Poubelle verte :

Coût de collecte et de traitement

=

63,70€ par habitant
(62,80 en 2019)

Des coûts de traitement en hausse



Poubelle jaune :

Coût de collecte et de traitement

=

19,48€ par habitant
(20,48 en 2019)

Une recette de 233€ / tonne collectée



TEOMi 2020

280 € par foyer en moyenne

En € / an / habitant	2018	2019	2020
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative	124,4	120,8	121,8 (*)
- dont part fixe (TEOM)	93,4	90,7	92,7
- dont part incitative	31	30,1	29,1

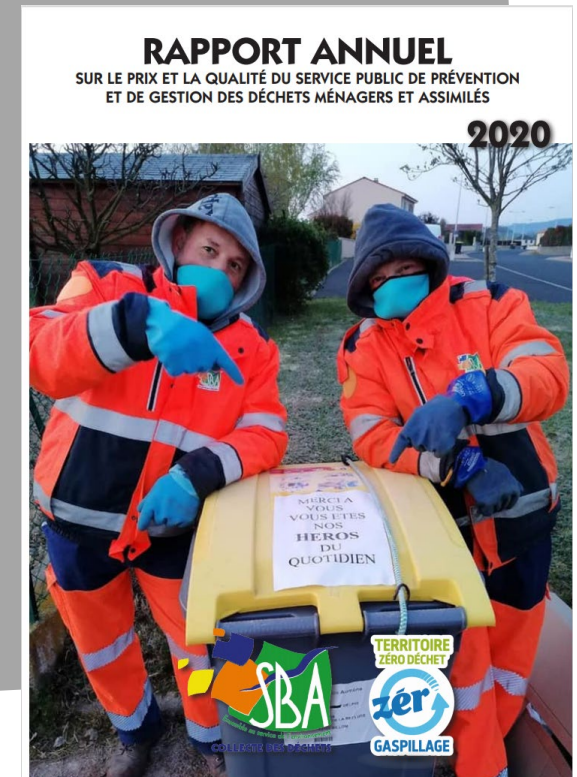
() le taux et le tarif de la part incitative n'ont pas évolué en 2020 : l'augmentation est liée à l'évolution des bases et à la production de déchets*



Rapport annuel complet sur www.sba63.fr

SBA
13 rue Joaquin Perez Carretero
63200 RIOM

04 73 647 450
conseilusager@sba63.fr



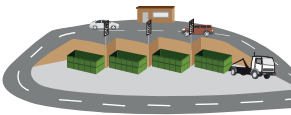
Chiffres clés 2020

Un service public géré par 85 élus titulaires, issus des 6 intercommunalités

10 déchèteries

89 tournées de collecte par semaine

moyenne levées par foyer



LES DÉCHETS DU TERRITOIRE

71 100 t. déchets collectés

23 900 t. ordures ménagères

7 700 t. collecte sélective

6 100 t. verre

dont...



Le coût des déchets en 2020 par type de déchets

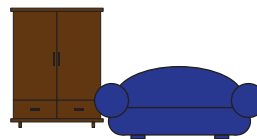
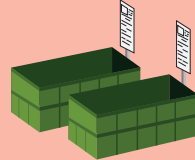


sur 127€

32 700 t. déchèterie

1 500 t. déchets mobilier

370 t. déchets alimentaires



687 P.A.C.

128 585 bacs

300 t. de textiles

800 composteurs individuels distribués

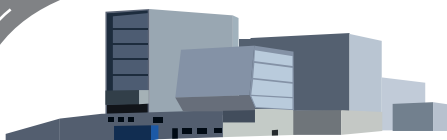
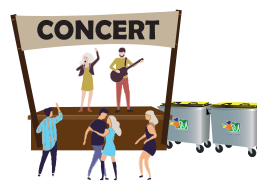
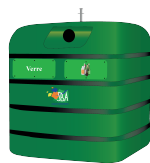


9 sites équipés en composteurs collectifs

500 colonnes à verre

30 éco manifestations accompagnées

1 800 élèves sensibilisés



11 % des déchets enfouis

40 % des déchets valorisés en énergie



50 % des déchets

Accusé de réception en préfecture
063200070753-20210928-DEL202109281706-DE
Date de télétransmission : 10/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

